



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 du mois de décembre à 10h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sabine GEIL-GOMEZ, Maire.

Étaient présents : MMES GEIL-GOMEZ, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, ESTEVES, FONTES, LANDES, MITSCHLER, NAAM et RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DAVY, DE BERNARD, LAFFONT, LAO, LOUBIERE, RICHIR, SEMPERBONI, SUDRIES, TEODORI et VERGNES.

Procuration(s) : MMES BACCO (pouvoir M. SEMPERBONI) et FERRES (pouvoir MME BINOTTO).

Absent(s) excusé(s) : ---

Monsieur VERGNES a été nommé secrétaire.

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 27
Pouvoirs : 2
Excusés : 0
Quorum : 14

Date de convocation : 12/12/2025
Date d'affichage : 12/12/2025

DÉLIBÉRATION N° D-2025/40

Objet : Création de poste permanent – Adjoint d'animation à temps non-complet

Au regard des besoins du service animation et de la demande d'un agent de réintégrer ses fonctions suite à une disponibilité de droit pour suivre son conjoint, Madame le Maire propose à l'Assemblée de créer :

- 1 poste d'adjoint d'animation à temps non-complet (30h hebdomadaires)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et selon la répartition ci-dessous, décide :

POUR	MMES GEIL-GOMEZ, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, ESTEVES, FONTES, LANDES, MITSCHLER, NAAM et RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DAVY, DE BERNARD, LAFFONT, LAO, LOUBIERE, RICHIR, SEMPERBONI, SUDRIES, TEODORI et VERGNES.
CONTRE	---
ABSTENTION	---
NE PARTICIPE PAS	---

- D'approuver la proposition de Madame le Maire ;
- De prélever les ressources nécessaires au budget.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.


Le Maire

Sabine GEIL-GOMEZ